

4^e livret : Animer un atelier d'insertion professionnelle



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

ET

Université Brock

Apprendre à partir
de l'expérience :

Appuyer les pédagogues
débutants et les mentors

Table des matières

Engagement envers le perfectionnement professionnel	1
Intégration des normes	2
1 ^{re} étape : Évaluer les connaissances	
2 ^e étape : Réfléchir à la pratique professionnelle	
3 ^e étape : Intégrer les normes à l'étude de cas	
4 ^e étape : Recherche professionnelle	
5 ^e étape : Évaluer les activités	
Conclusion	8
Bibliographie	8

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario Université Brock

Cette ressource est le fruit du partenariat et de la recherche en collaboration entre l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et la faculté d'éducation de l'Université Brock.

Auteurs : Lorenzo Cherubini (chercheur principal), Déirdre Smith (chef de projet), Patricia Goldblatt, Joe Engemann et Julian Kitchen

Remerciements

L'Ordre tient à remercier ses membres qui ont participé à l'élaboration de la présente ressource.

Nous encourageons la reproduction, en partie ou en entier, de ce document. Il suffit d'en mentionner la source et l'année de publication (2008). Une version à imprimer est disponible dans notre site à www.oeeo.ca et dans le site de l'Université Brock à www.brocku.ca.

Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors

4^e livret : Animer un atelier d'insertion professionnelle

Engagement envers le perfectionnement professionnel

Pour les pédagogues, les connaissances pédagogiques et la pratique quotidienne sont inextricablement liées. Leur carrière leur donne l'occasion de se perfectionner de bien des façons. Ils peuvent se lancer comme défi de mieux comprendre la théorie sur l'éducation et les pratiques d'enseignement efficaces, ou ils profitent d'occasions d'enrichir la passion et l'engagement qu'ils expriment chaque jour dans leurs communautés scolaires.

Les normes d'exercice et de déontologie servent de catalyseurs pour améliorer la pratique professionnelle. Les nouveaux enseignants, qui possèdent peu d'expérience en classe, comprennent que les normes sont des principes qui étayent l'enseignement. En revanche, il est possible que les pédagogues expérimentés mettent les normes en pratique tout en ayant peu de connaissances formelles à leur sujet. Cependant, qu'ils soient débutants ou chevronnés, tous les pédagogues en Ontario apprennent par le biais de la pratique.

Les activités du présent livret invitent les pédagogues à participer à une séance de perfectionnement professionnel fondée sur la collaboration. La séance est divisée en étapes qui permettent de prendre connaissance des normes, de les intégrer à la pratique et d'y réfléchir de manière à créer une fondation pour la recherche professionnelle. Que vous utilisiez ce processus pour faire face à des problèmes d'intimidation ou que vous l'utilisiez pour élaborer un plan d'apprentissage, vous (animateur et participants) avez le choix. Le suivi et l'évaluation sont essentiels à ce processus. Chaque étape du processus comporte une justification.

Intégration des normes

L'intégration des normes à l'apprentissage et à la pratique professionnelle est tributaire des prémisses suivantes :

- Une communauté scolaire est un milieu en perpétuelle transformation, il est donc essentiel de connaître les nouveaux développements dans la profession.
- La connaissance et la compréhension des normes d'exercice et de déontologie influencent la pratique des membres de la profession enseignante.
- Chaque communauté scolaire répond à ses propres besoins, mais cela se fait à l'intérieur du cadre uniforme des normes d'exercice et de déontologie.
- Les normes d'exercice et de déontologie constituent une base pour développer ses compétences en leadership et pour mieux se connaître en fonction de son niveau de responsabilité, de son conseil scolaire, de son association, de son expérience au sein d'une faculté, de ses expériences collégiales et de ses expériences en classe.

1^{re} étape : Évaluer les connaissances

Niveau de connaissances

Avant toute activité de perfectionnement professionnel, il est utile d'évaluer les connaissances et la compréhension des participantes et participants par rapport aux normes. Les étapes suivantes contribuent à cette évaluation.

Se préparer à animer un atelier d'insertion professionnelle

L'animatrice ou l'animateur pourrait réfléchir aux objectifs du projet puis se demander :

- Quelles seront les conséquences du projet sur la pratique et comment le projet améliorera-t-il la pratique?
- Quel est le niveau de connaissances des participantes et participants par rapport aux normes d'exercice et de déontologie?
- Les nouveaux enseignants connaissent-ils les normes?
- Les mentors ont-ils travaillé avec les normes? Sera-t-il nécessaire de rafraîchir leurs connaissances par rapport aux normes?
- Comment les normes se reflètent-elles dans les communautés scolaires des pédagogues débutants et des mentors?
- Quels sont les besoins relatifs aux normes des pédagogues débutants et des mentors, dans leurs communautés scolaires?
- Quels types d'expériences permettent de créer un milieu ouvert où les participantes et participants se sentiront à l'aise?
- Combien de séances ce projet nécessite-t-il?
- Que doit-on savoir de plus avant de commencer ce projet?
- Surtout, quels sont les objectifs immédiats et les objectifs à long terme de ce projet?

Justification : Dans le but de bien se préparer et de bien planifier, il est utile pour la personne qui anime de déterminer dès le début le niveau de connaissances des participantes et participants.

Commencer à animer l'atelier d'insertion professionnelle

Au début de la première séance, il est bon de se renseigner sur les besoins des participantes et participants pour en tenir compte pendant la séance. Cependant, commencer par une activité visant à favoriser la participation (reportez-vous à l'annexe I du 2^e livret : *Apprendre par l'étude de cas*) aide les participants à se détendre et à faire connaissance. Une activité visant à favoriser la participation permet de s'arrêter et de répondre aux questions des uns et des autres. Imprimer des exemples de questions au préalable est utile. On recommande aussi de penser à des questions liées à des sujets qui ont trait à l'enseignement ou aux normes. (Comment se manifeste l'empathie dans votre classe? Quand avez-vous décidé que vous vouliez enseigner?) L'activité fournit une structure pour mieux connaître les autres. Au fur et à mesure qu'ils s'engagent dans un dialogue signifiant, on commence peu à peu à tisser des liens.

Ensuite, l'animatrice ou l'animateur peut poser à l'ensemble du groupe des questions comme :

- À quels problèmes les pédagogues font-ils face au cours de leurs deux premières années d'enseignement?
- Quels sont les objectifs immédiats et les objectifs à long terme du groupe?
- Que voulez-vous accomplir ou apprendre avant la fin de l'atelier?

On peut poser de telles questions ou des questions analogues et trouver des réponses au cours d'activités en petits groupes qui permettent de discuter, de prendre des notes et de dresser des listes afin d'en discuter ultérieurement avec l'ensemble du groupe. On peut aussi fournir certaines questions aux participants avant le début de la première séance d'insertion professionnelle. La personne qui anime détermine quelles questions sont pertinentes pour le groupe.

La liste des problèmes vécus par les pédagogues débutants sera utilisée plus tard dans le processus.

Justification : Ce processus axé sur la collaboration révèle que les pédagogues débutants rencontrent des problèmes réels et pertinents sur lesquels il faut se pencher. En discutant de leurs émotions et des expériences vécues, les nouveaux pédagogues comprennent qu'ils ne sont pas les seuls à devoir relever certains défis. Ainsi l'animateur suscite-t-il du soutien pour les nouveaux pédagogues.

2^e étape : Réfléchir à la pratique professionnelle

Évaluer les connaissances antérieures relatives aux normes d'exercice et de déontologie

On effectue l'exercice suivant pour chaque ensemble de normes ou en combinant les normes d'exercice et de déontologie.

Les normes d'exercice et de déontologie

Après l'activité visant à favoriser la participation, l'animatrice ou l'animateur demande :

- Que signifie être enseignant en Ontario?
- Quelles valeurs sont importantes pour vous, en tant que pédagogue?
- Quelles images associe-t-on aux bons pédagogues?
- Quelles images avez-vous de vous-même en tant que pédagogue?
- Comment ces images sont-elles conformes aux images que les normes reflètent?

L'animatrice ou l'animateur demande aux participants d'effectuer un remue-méninges pour dresser une liste de noms et d'adjectifs qui décrivent, selon eux, les valeurs fondamentales de la profession enseignante. L'animateur distribue ensuite des photocopies des normes d'exercice et de déontologie, et demande aux participants de trouver de quelles façons leurs valeurs fondamentales se reflètent dans ces normes en comparant la liste qu'ils viennent de dresser au texte.

La personne qui anime demande aux participantes et participants de donner des exemples concrets et tirés de leur propre pratique qui illustrent des phrases, des mots ou des idées que l'on retrouve dans les normes. Ces exemples sont ensuite communiqués au groupe.

Quand l'animatrice ou l'animateur a établi qu'il existe une corrélation entre les normes de l'Ordre et les expériences vécues par les participants dans les communautés scolaires, la prochaine étape est d'encourager les participants à discuter des problèmes dont ils ont fait la liste plus tôt.

À ce moment, ils déterminent la voie la plus utile à emprunter pour le groupe.

La personne qui anime demande :

- Que peut-on comprendre en connaissant les problèmes vécus par les pédagogues débutants?
- Comment la connaissance des normes soutient-elle les pédagogues débutants?
- Comment pouvez-vous utiliser cette connaissance pour améliorer votre pratique?
- Dans quel but établit-on ces liens?

Justification : Les participantes et participants ont probablement réalisé qu'ils vivent déjà en fonction des normes de manière concrète, pratique et évidente. Le groupe a cerné les problèmes des pédagogues débutants et l'activité a permis de mieux connaître les normes d'exercice et de déontologie.

3^e étape : Intégrer les normes à l'étude de cas

L'animatrice ou l'animateur présente «Le cercle de partage», un cas écrit par une nouvelle enseignante (reportez-vous au 2^e livret : *Apprendre par l'étude de cas*). Les participants lisent le cas et notent les moments charnières et les problèmes importants pour les nouveaux enseignants. L'animateur invite les participants à prendre des notes sur un tableau à grandes feuilles et à :

- dresser la liste des faits présentés dans le cas
- cerner les problèmes ou les dilemmes
- choisir un problème sur lequel ils veulent, en tant que groupe, se pencher
- discuter du problème
- tenir compte d'une variété de points de vue pour explorer le problème (entre autres, celui de la nouvelle enseignante, de la direction, du mentor, des élèves)
- examiner comment on peut faire face au problème et à déterminer les avantages et conséquences de l'action à entreprendre
- répondre à la question «de quoi ce cas est-il un exemple?»

Cette discussion peut durer environ une heure et les participants sont invités à travailler en petits groupes ou en un seul groupe, selon les besoins.

La personne qui anime demande ensuite aux participantes et participants de réexaminer les normes d'exercice et de déontologie en posant les questions suivantes :

- Quelles normes sont évidentes dans «Le cercle de partage»?
- Quels exemples de normes trouvez-vous dans le cas ou en citant des extraits du texte?
- Comment les normes auraient-elles aidé à régler les problèmes et dilemmes de l'enseignant débutant et comment l'auraient-elles soutenu?
- Y a-t-il une seule façon pour un enseignant de résoudre un dilemme?
- Qu'est-ce qu'un enseignant doit examiner avant de prendre une décision relative à un dilemme (p. ex., contexte, autres problèmes, besoins d'autres élèves)?

Justification : La structure de l'étude de cas soutient l'analyse d'une expérience d'enseignement réelle. Comme pour tout dilemme en enseignement, les pédagogues doivent examiner les faits avant d'agir. En examinant un problème et en utilisant divers points de vue, les participants auront de l'empathie pour les autres intervenants. De plus, établir un consensus en vue de discuter d'un seul problème encourage les participants à réfléchir à tous les problèmes. En examinant les ramifications des solutions proposées, les participants imaginent les avantages de chaque recommandation. Ils peuvent également proposer des approches qui ont été efficaces dans leur propre milieu. Les stratégies suggérées permettent d'envisager les dilemmes du cas à l'étude de différentes façons, ce qui peut être utile si les participants vivent ultérieurement des dilemmes similaires dans leurs propres écoles. Quand les participants font le lien entre le cas et les normes, ils constatent également comment on utilise les normes en pratique.

4^e étape : Recherche professionnelle

L'animatrice ou l'animateur permet aux participants d'examiner les problèmes avec la perspective la plus large possible avant d'établir un consensus sur les prochaines étapes.

Ensuite, les participantes et participants réfléchissent à la liste de problèmes qu'ils ont précédemment créée et y ajoutent des éléments. Les questions suivantes sont utiles :

- Quels problèmes les nouveaux enseignants rencontrent-ils?
- Avez-vous cerné des problèmes supplémentaires dans le cas?
- Devrait-on ajouter d'autres problèmes à la liste?
- Comment peut-on tenter de résoudre ces problèmes?

La personne qui anime pose des questions comme :

- Quelle est l'importance de ce problème?
- Quels facteurs contribuent à créer ce problème?
- Quel est le lien entre ce problème et les normes?

Les participantes et participants répondent en :

- proposant des explications sur les problèmes ou les autres solutions possibles
- suggérant des actions qui reflètent les normes
- examinant les avantages et les désavantages des actions proposées
- tenant compte des ressources et du soutien de la communauté.

Les participantes et participants pourraient décider d'élaborer un plan d'action qui tient compte des besoins des nouveaux pédagogues de leur école. Certains pourraient estimer qu'il serait utile de demander aux nouveaux enseignants d'écrire leurs réflexions ou d'élaborer des études de cas qui parlent de leurs propres dilemmes, afin de susciter un dialogue.

Pour aider au suivi, la personne qui anime demande de commenter :

- les réunions de suivi
- les occasions de réseautage
- d'autres initiatives ou ateliers d'appui à l'insertion professionnelle.

OU

L'animatrice ou l'animateur poursuit avec l'étude de cas et demande aux participants d'écrire de brefs commentaires ou réflexions qui parlent d'un dilemme vécu dans «Le cercle de partage» ou dans leur propre pratique professionnelle. Les participants peuvent incorporer leur vécu à leurs commentaires, offrir des conseils ou répéter certains éléments des normes. Cette activité peut se dérouler au cours d'une partie de la séance ou constituer un devoir dont on parlerait durant une réunion ultérieure.

Justification : Ces suggestions visent à approfondir la recherche professionnelle et soutiennent la norme «perfectionnement professionnel continu», car les participants sont encouragés à réfléchir à leur pratique professionnelle et à poursuivre la recherche à ce sujet. Plutôt que de proposer un seul moment pour le perfectionnement professionnel, cette séance encourage une analyse plus détaillée des normes et un engagement continu envers elles. Les animateurs peuvent aussi poursuivre ultérieurement le dialogue professionnel commencé pendant la séance.



5^e étape : Évaluer les activités

À la fin de l'atelier, on invite les participantes et participants à évaluer l'efficacité de leur travail, seuls et en groupe. Les questions suivantes sont utiles :

- La connaissance des normes a-t-elle influencé les actions du groupe? Dans l'affirmative, comment? Sinon, pourquoi?
- Qu'avez-vous appris au sujet des nouveaux enseignants?
- L'atelier a-t-il été efficace pour soutenir les nouveaux enseignants et répondre à leurs préoccupations?
- L'atelier a-t-il été profitable aux mentors? Dans l'affirmative, comment? Sinon, que faut-il modifier?
- Y a-t-il des moyens pour que les nouveaux enseignants et les mentors créent des réseaux de soutien?
- Qu'avez-vous appris au sujet des normes?
- Y a-t-il un consensus au sein du groupe sur la signification de la norme de déontologie «empathie» (par exemple) dans le contexte du cas «Le cercle de partage»?
- Quelle est le lien entre cet atelier, la pratique professionnelle des pédagogues et les normes?

Pour favoriser la recherche professionnelle fondée sur la collaboration après la fin de l'atelier, la personne qui anime pose les questions suivantes :

- Comment les normes peuvent-elles vous guider ou vous offrir un cadre pour trouver des solutions?
- Y a-t-il une norme que vous pouvez expérimenter et documenter, dans votre vie professionnelle ou personnelle, au cours de la prochaine semaine, du prochain mois ou de la prochaine année?
- Que pouvez-vous faire individuellement pour partager vos connaissances sur les normes ou améliorer ces connaissances?

Justification : Des suggestions pour poursuivre la recherche, le dialogue et la réflexion sont proposées. L'objectif est de maintenir l'attention sur les normes et d'en encourager une utilisation usuelle dans la pratique quotidienne.

Conclusion

Les ateliers de perfectionnement professionnel fondés sur les normes fournissent un point de départ pour favoriser la compréhension des normes et leur intégration à la pratique professionnelle et, dans ce cas, à l'insertion professionnelle.

En plus de ces lignes directrices pour l'animation d'un atelier, l'Ordre est heureux de vous fournir la trousse de ressources *Mise en pratique des normes par la recherche professionnelle*, publiée en 2006 et disponible dans son site à www.oceo.ca → **Publications** → **Documents de l'Ordre**. L'élaboration de la trousse de ressources *Vivre les normes au quotidien*, qui comprend une présentation multimédia, est actuellement en cours.

Ces ressources fondées sur la recherche sont des outils pédagogiques que vous pouvez partager avec vos collègues ou intégrer à votre propre perfectionnement professionnel et réflexion.

Si vous décidez de planifier un atelier fondé sur les normes dans le cadre de l'insertion professionnelle, veuillez communiquer avec Déirdre Smith, à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, ou avec Lorenzo Cherubini, à la faculté d'éducation de l'Université Brock.

Bibliographie

- ALLARD, C. C., P.F. GOLDBLATT, J. I. KEMBALL, S. A. KENDRICK, K. J. MILLEN, et D. SMITH. «Becoming a reflective community of practice», *Reflective Practice* (8)3, 2007, p. 299-314.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Standards in practice: Fostering professional inquiry* (Trousse de ressources), Toronto, 2006.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Vivre les normes au quotidien* (trousse de ressources no 2), Toronto, 2008.
- SMITH, D., et P. F. GOLDBLATT. *Guide de ressources pédagogiques*, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Toronto, 2006.

Les activités du présent livret invitent les pédagogues à participer à une séance de perfectionnement professionnel fondée sur la collaboration. La séance est divisée en étapes qui permettent de prendre connaissance des normes, de les intégrer à la pratique et d'y réfléchir de manière à créer une fondation pour la recherche professionnelle.



Ontario
College of
Teachers

Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

LiveLife
Learning
Faculty of Education
Brock University

This publication is also available in English under the title
Learning from Experience: Supporting Beginning Teachers and Mentors.
Booklet 4: *Implementing a New-Teacher Induction Workshop.*

Pour plus de renseignements :
Ordre des enseignantes et des
enseignants de l'Ontario
121, rue Bloor Est
Toronto ON M4W 3M5

Téléphone : 416-961-8800
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca

www.oeeo.ca